



Photo 27 : RD 948 à proximité de Pouffonds, l'espacement des arbres de bord de route et l'ouverture des champs rend visible le VIP depuis les grands axes routiers



Photo 28 : Sentier de Saint-Jacques-de-Compostelle à proximité de Mazières-sur-Béronne, le relief est marqué et la végétation importante. ; le VIP est masqué



Photo 29 : Ambiance paysagère // voie verte à proximité de Tauché, le profil localement encaissé et la densité des haies bordant la voie verte limitent les perceptions visuelles vers la ZIP



Photo 30 : Vue depuis la RD 737 au nord du hameau de Fontiville, la ZIP est masquée par les bosquets



Photo 31 : Depuis la RD1 en direction de la ZIP, les vues vers le site potentiel de projet sont ouvertes mais tronquées par les haies bocagères





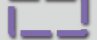
Photo 32 : Depuis la RD 740 en direction de la ZIP, les vues sont ouvertes sur les champs




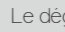
Photo 33 : Vue depuis la RD 740, les vues vers la ZIP sont fermées par la haie bocagère et les cultures

FIGURE 45 : CARTE DE LA SENSIBILITÉ PAYSAGÈRE DES AXES DE DÉPLACEMENT


PROJET ÉOLIEN
DES GENÈTS

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée

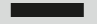

Zone de visibilité théorique (ZVI)

-  Secteur hors ZVI
 -  Secteur en ZVI
- Le dégradé de couleur en fond correspond au relief

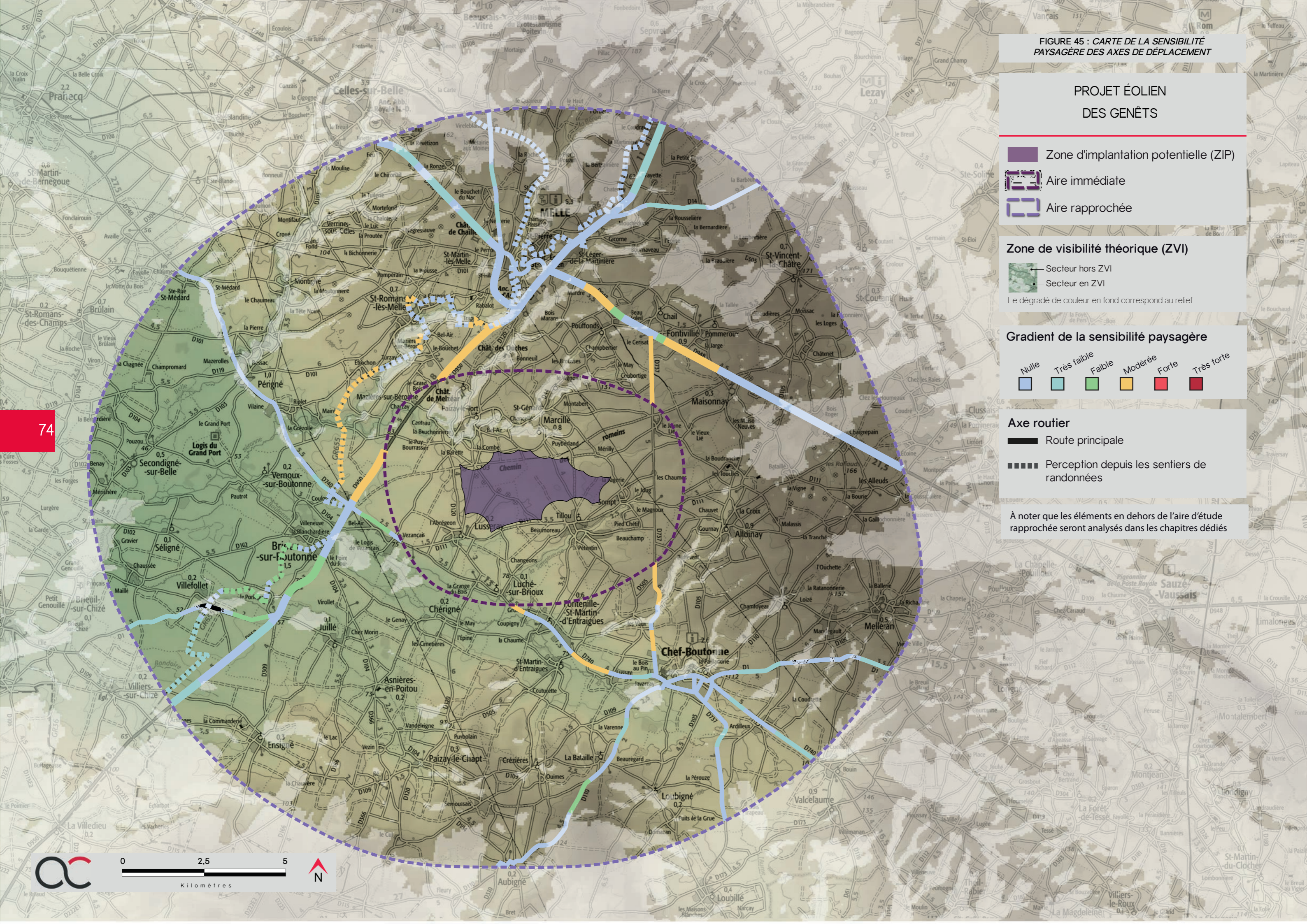
Gradient de la sensibilité paysagère

-  Nulle
-  Très faible
-  Faible
-  Modérée
-  Forte
-  Très forte

Axe routier

-  Route principale
-  Perception depuis les sentiers de randonnées

À noter que les éléments en dehors de l'aire d'étude rapprochée seront analysés dans les chapitres dédiés



1.3. L'HABITAT

1.3.1. MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE

Ce chapitre a pour objectif de porter un regard attentif sur l'organisation de l'habitat au sein de l'aire rapprochée en étudiant, pour l'ensemble des bourgs et principaux hameaux et selon leur typologie d'implantation¹, la visibilité potentielle du VIP. Cette analyse, regroupée par typologie d'implantation, s'appuie sur plusieurs éléments :

> une synthèse écrite précisant :

- les principaux bourgs présentant cette typologie d'implantation et leurs principales caractéristiques
- la perception de la silhouette de bourg et le risque de covisibilité avec le VIP
- les perceptions depuis les entrées, centres et sorties de bourg et la visibilité du VIP

> un tableau précisant l'ensemble des bourgs concernés par cette typologie d'implantation, leur catégorie de population², leur distance à la ZIP, une description de leur localisation et de leur répartition par rapport à la zone de visibilité théorique du VIP

> des photographies, prises lors de la campagne terrain, depuis le centre-bourg ou les franges urbaines des bourgs les plus sensibles et/ou représentatifs de la typologie étudiée,

> un bloc diagramme, nappé d'une couche BD ortho et un profil de terrain (facteur d'élévation 1 pour 3), entre un bourg représentatif de la catégorie d'implantation et la ZIP

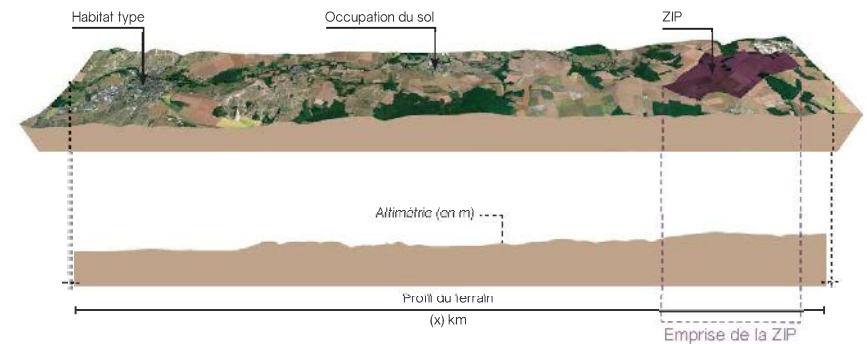


Figure 46 : Principe de lecture des coupes et blocs-diagrammes

À la fin du chapitre, une carte de synthèse conclut sur la sensibilité générale de chaque bourg.

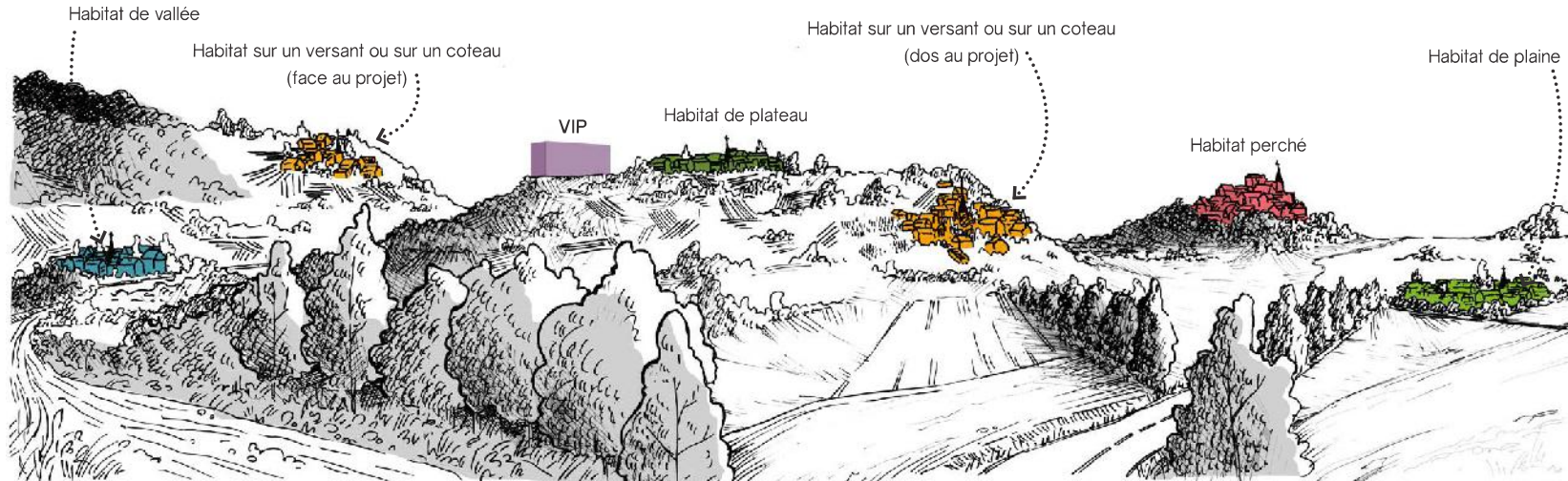


Figure 47 : Schéma de principe des typologies d'implantation de l'habitat

1 La classification de la typologie d'implantation de l'habitat est issue de notre analyse.

2 Trois catégories d'habitat sont ainsi prises en compte : les villes, les villages et les hameaux. Les villes regroupent plus de 2000 habitants (définition INSEE), les villages comptent moins de 2000 habitants, et les hameaux sont rattachés à un village (ils peuvent parfois être plus conséquents que ce dernier). Les hameaux de petite taille et l'habitat isolé ne sont pas analysés à l'échelle de l'aire rapprochée, ils le seront en revanche au sein de l'aire d'étude immédiate.